



MAGAZINE

DROITS TV 2004-2007

(Pages 2-3)

LA LIGUE 1 SUR CANAL+

- > **La sécurité : préoccupation majeure de la LFP**
(Pages 2-3)
- > **90 ans : l'âge d'or de l'En Avant Guingamp**
(Page 9)
- > **Le calendrier 2002-2003 modifié**
(Pages 10-11)
- > **Arbitrage : le football de demain est en marche**
(Pages 12-13)



DOSSIER Quel modèle économique pour le football français ?

(Pages 14-15-16-17)

Coupe de la Ligue L'ELITE VEUT SA REVANCHE

(Pages 6-7-8)

> Toute l'actualité du football professionnel sur :

LA LIGUE 1 SUR CANAL+

Le Conseil d'Administration de la LFP, réuni le samedi 14 décembre dernier, deux heures avant l'ouverture de l'Assemblée Générale, a tranché dans le dossier des droits TV : la Ligue 1, dans sa totalité, sera sur Canal+ pour la période 2004-2007, faute d'entente entre les deux opérateurs, TPS et Canal, sur le partage du lot 3, le paiement à la séance.

Entrés en réunion à 8h30 du matin, les membres du Conseil allaient en sortir aux environs de 10h30. Deux heures de débat sur l'important dossier des droits TV achevées par le communiqué suivant :

"Le Conseil d'Administration de la LFP, constatant que la mission confiée à son président d'explorer la possibilité de rapprocher les deux opérateurs Canal+ et TPS n'a pas pu aboutir, après avoir procédé à un large débat, décide de retenir la proposition de Canal+ sur les lots 1, 2 et 3, et mandate son président pour négocier les contrats."

"Le meilleur a gagné", devait commenter le président de la LFP, Frédéric Thiriez, à l'issue du vote du CA qui octroyait à Canal+ l'exclusivité du championnat de France de

de la Ligue, allait ainsi justifier le choix du C.A. : "J'avais été chargé le 15 novembre dernier par les membres du Conseil de tenter de rapprocher les deux opérateurs, Canal+ et TPS, sur un partage du lot 3, le pay-per-view. On avait même proposé à TPS la diffusion d'un match en direct. Je suis allé au-delà de tout ce qui était possible de faire et je regrette que TPS n'ait pas accepté. Ce fut même un refus catégorique. A partir de là, il fallait prendre une décision et c'est le meilleur qui a gagné".

L'EXCLUSIVITÉ EXISTE AUSSI AILLEURS

Les membres du C.A., comme le président Thiriez, n'ont pas pour autant occulté la plainte déposée par TPS. Celle-ci sera examinée le 8 janvier 2003. "Les procédures font partie de la vie des affaires, devait

LE POINT SUR LES 7 LOTS

> Lot 1 :

2 matches décalés en direct par journée de Ligue 1 : **proposition de Canal+ retenue**

> Lot 2 :

1 match décalé en direct par journée + magazine le soir même de chaque journée : **proposition de Canal+ retenue**

> Lot 3 :

matches de Ligue 1 en direct et en paiement à la séance + magazine d'avant journée : **proposition de Canal+ retenue**

> Lot 4 :

Magazine du dimanche : **proposition de TF1 retenue**

> Lot 5 :

magazine du lundi : **déclaré infructueux**

> Lot 6 :

1 match décalé en direct par journée de Ligue 2 + magazine de chaque journée de Ligue 2 : **proposition d'Eurosport retenue**

> Lot 7 :

Matches en direct de la Coupe de la Ligue + magazine de présentation de chaque tour + magazine à l'issue de chaque tour : **pas de décision**



9 novembre 1984, Nantes-Monaco : Michel Denisot, commentateur, et Jean Sadoul, alors président de la Ligue, assistent au premier match de championnat diffusé sur Canal Plus.

Ligue 1 pour la période 2004-2007 et pour un montant de 480 M €, portant ainsi l'ensemble des droits TV dans deux ans à 520 M €. Une augmentation de 35% par rapport à ce qui avait été négocié en 1999. Lors de l'Assemblée Générale, le président

expliquer Frédéric Thiriez. Laissons le Conseil agir dans la sérénité. J'ai le plus grand respect pour cette instance". En matière d'exclusivité, on sait que la Formule 1, l'équipe de France de football, la Coupe de France, sont du domaine

réservé de TF 1, que le Tour de France cycliste est celui de FranceTélévisions, tout comme la Coupe de la Ligue, le patinage, les compétitions internationales d'athlétisme, Roland-Garros, la Coupe Davis, etc.

"Mon travail, en tant que président de la Ligue, devait poursuivre Frédéric Thiriez, est d'apporter à nos clubs les moyens nécessaires pour un championnat dynamique, spectaculaire, pour leur permettre

UN WEEK-END TYPE DE CHAMPIONNAT EN 2004

Vendredi	Samedi	Dimanche	Lundi
		11h30 : Télé foot TF1	
	17h30 : 3e choix L1 Canal+		
20h30 : 2e choix L1 Canal+	20h30* : 7 matches L1 pay per view Kiosque	20h30 : 1er choix L1 Canal+	20h30 : 1 match de L2 Eurosport
22h30 : Magazine présentation L1 Canal Satellite	22h30 : "Jour de Foot" Canal+	22h30 : "+ de Jour de Foot" Canal+	22h30 : Magazine L2 Eurosport

* La fixation des matches à 20h30 ou le maintien à 20h00 n'a pas encore été officiellement décidée. Une étude est actuellement en cours.

de mieux rivaliser sur le plan des compétitions européennes, mais aussi de sécuriser leurs recettes. Les clubs ont besoin de savoir ce qui les attend au niveau des droits télé pour préparer leurs budgets prévisionnels".

Cette augmentation sensible des droits de télévision va également permettre à la Ligue de consolider sa répartition par solidarité et de l'améliorer. "Solidarité aussi avec le football amateur, qui peut être rassuré sur l'aide que va lui octroyer le football professionnel, et solidarité enfin avec tout le sport, par le biais de la taxe de 5% prélevés au titre de la loi Buffet sur les droits de télévision", ajoutait Frédéric Thiriez devant l'Assemblée.

"CANAL HISTORIQUE"

Historiquement, Canal+ rappelle qu'en 1984, elle était la première à diffuser le championnat de France et l'on comprend dès lors la satisfaction de Michel Denisot, président du pôle sport de Canal+ : "C'est une excellente nouvelle et un superbe cadeau de Noël pour nos abonnés. Le football fait partie intégrante de la vie de la chaîne".

Il y a quelques mois, les médias annonçaient une dégringolade des droits de télévision en France, forts des événements survenus en Allemagne ou en Italie. Dans ce dos-

sier, le succès du président de la Ligue, resté serein devant cet alarisme généralisé, s'est amorcé lorsque le 14 octobre dernier, il annonçait le lancement officiel par la LFP de la consultation sur les droits audiovisuels pour la période 2004-2007, deux ans avant l'échéance des contrats. Une initiative qui allait avoir les conséquences que l'on sait. Le 12 novembre dernier, pas moins de quatorze enveloppes renfermant les offres des différentes chaînes étaient ouvertes par Me Lachkar, huissier de justice, en présence de Frédéric Thiriez, Kléber Bobin, président de la Commission Marketing, Gervais Martel, président de l'UCPF, et de Mes Wehrli et Petreschi.

Les offres correspondant aux lots 1, 2 et 3 (le championnat de Ligue 1) apportaient la preuve que le football français et notamment sa compétition professionnelle majeure avaient une vraie valeur. Ce que n'avait cessé de déclarer le président Thiriez. "Nous avons toujours combattu les discours pessimistes quant au montant à venir des droits de télévision et les faits nous ont donné raison. Le football est désormais valorisé à hauteur de 520 M €".

Guy MISLIN

LES STATUTS DE LA LFP MODIFIES

> A.G. extraordinaire

Lors du discours qu'il a prononcé en ouverture de l'Assemblée Générale, et après avoir annoncé les décisions du C.A. sur le dossier des droits télé, Frédéric Thiriez allait rendre un vibrant hommage au président de la FFF, Claude Simonet : "C'est mon ami, nous travaillons ensemble depuis douze ans. Je l'assure de mon profond respect".

Les relations entre Ligue et Fédération sont, en effet, au beau fixe, et Claude Simonet allait clôturer cette A.G. par cette phrase : "Je remercie le football professionnel qui a été l'instigateur de l'unité du football". Si lors de l'A.G. extraordinaire, il fut question des modifications de statuts de la LFP, en regard du décret sur les ligues professionnelles, la convention FFF-LFP ainsi que le protocole financier dans sa version définitive ont été adoptés sans problème. Voilà qui devrait apaiser le climat lors de

l'Assemblée Fédérale du 11 janvier prochain.

Ce qui constituait un autre motif de satisfaction pour le président Thiriez, assuré de l'appui de la FFF, quant aux réformes souhaitées par le football professionnel (numéro d'affiliation, propriété de la marque, des droits audiovisuels dont la centralisation reste acquise à la Ligue, de l'aménagement des charges sociales et fiscales). Autant de réformes évoquées et inscrites dans le préambule du rapport émis par le Ministère, suite aux Etats généraux du sport. Le président de la LFP devait d'ailleurs saluer l'esprit d'ouverture de M. Jean-François Lamour.

LE CA PORTÉ À 24

Toujours à propos des nouveaux statuts de la LFP, la composition du C.A. sera légèrement modifiée avec un 24e

membre représentant la FFF avec voix délibérative, désigné par le Conseil Fédéral. En ce qui concerne les représentants des familles au sein du C.A., ceux-ci ne seront plus élus par l'Assemblée Générale mais désignés par leur organisation syndicale la plus représentative. Enfin, l'appel des sanctions prononcées par la Commission de Discipline ne passera plus par la Commission d'Appel et de l'Ethique, mais sera examiné par une Juridiction d'Appel Centralisée, à la FFF, celle-ci comprenant deux sections, la section "amateurs" et la section "professionnels".

Enfin, il fut aussi question de la DNCG et de la nature des missions qui lui sont confiées. Les membres de la DNCG ont d'ailleurs reçu un rapport sur l'avenir de celle-ci et devront soumettre leurs propositions de modification.

G.M.

LA SECURITE AU CŒUR DES

La sécurité dans les stades est l'une des préoccupations majeures de la Ligue de Football Professionnel. Le rapport remis au président Frédéric Thiriez (voir ci-après) par M.Gérard Rousselot, président de la Commission Nationale Mixte de Sécurité, sur la recrudescence des fumigènes et autres engins pyrotechniques, s'est avéré suffisamment inquiétant pour qu'une table ronde sur la sécurité soit organisée au siège de la Ligue. Ainsi, le 27 novembre dernier, le président de la LFP a reçu, avec M.Gérard Rousselot, plusieurs hauts responsables de la Police, de la Justice et du Ministère des Sports, parmi lesquels MM.Michel Gaudin, Préfet, Directeur général de la Police nationale, Pierre Raynaud, Contrôleur général à la direction de l'ordre public et de la circulation, Jean-Claude Marin, Directeur des Affaires criminelles, Joël Delplanque, Directeur des Sports.

La recrudescence dans les tribunes des fumigènes, feux de bengale et autres articles pyrotechniques a particulièrement sensibilisé les participants à cette table ronde. Frédéric Thiriez a dit son inquié-



de sur ce point, constatant l'augmentation du nombre de spectateurs blessés ces derniers mois : "J'ai la hantise, à chaque journée de championnat, que se produise une catastrophe". Il a précisé qu'il devait rencontrer les associations de supporters à ce sujet. Les responsables de la Police et de la Justice ont rappelé que la loi pénalisait sévèrement de tels comporte-

ments dangereux et souhaitent que les clubs fassent des efforts auprès de leurs supporters.

Frédéric Thiriez a rappelé que la sécurité, l'éthique et le fair-play font partie des chantiers prioritaires de la LFP et qu'il se sent moralement responsable de ce qui se passe dans les stades de Ligue 1 et 2.

G.M.

NOUVELLE REDACTION DE L'ARTICLE 357

> L'interdiction d'accès au stade doit obligatoirement s'appliquer aux personnes :

- accompagnées d'un animal
- en état d'ivresse ou en possession de boisson alcoolisée
- en possession d'objets susceptibles de servir de projectiles mettant en péril la sécurité du public
- en possession d'engins pyrotechniques
- en possession de banderoles, insignes, badges, tracts ou tout autre support dont l'objet est d'être vu par des tiers à des fins politique, idéologique, philosophique ou commercial ou présentant notamment un caractère raciste ou xenophobe
- en possession d'appareils sonores de volume à haut débit, plus particulièrement au regard des interdictions visées ci-dessus

> Les boissons vendues dans l'enceinte du stade doivent être écoulees dans des gobelets en carton ou en plastique

> Les objets interdits susceptibles de servir de projectiles entre autres :

- les armes (couteaux, objets tranchants, révolvers...)
- les outils
- les objets en verre (bouteilles, verres...)
- les casques
- les hampes rigides
- les barres
- les boîtes métalliques
- les bouteilles plastique de plus de 0,5 litre

> Les engins pyrotechniques prohibés sont entre autres :

- les cierges magiques
 - les torches et bougies
 - les feux de bengale
 - les pétards
 - les bombes fumigènes
 - les fusées
- et plus généralement tous les articles pyrotechniques dont l'allumage, la projection ou l'éclatement peuvent être généra-

teurs d'accident tant pour leur détenteur que pour des tiers.

> Ne peuvent être acceptés, avec l'accord du club organisateur, que les appareils sonores dont le volume n'est pas à même de perturber le déroulement de la rencontre. De plus en cas d'utilisation non conforme, l'intervention du club doit être immédiate (coupure de l'alimentation électrique, intervention d'un stadier).

En cas de non respect des dispositions du présent article, les clubs sont passibles, en dehors des mesures de fermeture des buvettes ou points de vente des objets concernés, des sanctions prévues au barème disciplinaire en la matière.

Toute récidive serait punie d'une suspension de terrain. Les clubs visiteurs responsables d'incidents sont susceptibles d'encourir les mêmes sanctions que les clubs visités.

PREOCCUPATIONS DE LA LFP

Le rapport qui inquiète

La recrudescence des incidents liés à l'introduction de fumigènes et au lancement d'objets divers dans les stades conduit à proposer l'établissement d'un barème dissuasif qui permette aux instances disciplinaires de sanctionner les débordements constatés.

> Rappel de la loi

" L'introduction de fusées ou artifices de toute nature ainsi que l'introduction sans motif légitime de tous objets susceptibles de constituer une arme au sens de l'article 102 du code pénal sont interdites dans une enceinte sportive lors du déroulement ou de la retransmission au public d'une manifestation sportive

.... sera puni des peines prévues au 2ème alinéa de l'article 42-8 quiconque aura jeté un projectile présentant un danger pour la sécurité des personnes dans une enceinte sportive ... ".

> Danger

Les avis recueillis auprès des spécialistes des articles pyrotechniques (fabricants ou sociétés de mise en œuvre) concluent tous à la dangerosité des matériels utilisés par les supporters dans les stades, y compris et surtout les mélanges de poudre qui produisent des effets lumineux spectaculaires.

Dernièrement, un stadier a été blessé à Strasbourg, des supporters ont également été brûlés à plusieurs reprises :

- 6 supporters lensois ont été brûlés (Milan/Lens) dont 3 hospitalisés dans un état grave

- 1 supporter montpelliérain a été grièvement brûlé (5 janvier 2002) et transporté au centre des grands brûlés de Montpellier

- 1 enfant de 10 ans a été brûlé au cours du match France/Slovénie par le jet d'une fusée.

Enfin, en 1983, un spectateur est décédé à Lyon à la suite du lancement d'une fusée.

> La position des associations de supporters

Très récemment, de nombreuses associations de supporters "ultras" ont dénoncé la répression dont ils estiment faire l'objet. Ils protestent contre la législation sur l'interdiction des fumigènes dans les stades. Ils estiment que ces fumigènes " ne présentent aucun danger dans les mains d'une personne responsable ". Cet avis n'est pas partagé par les spécialistes ni par les pouvoirs publics qui semblent peu enclins à faire évoluer la loi.

> Les règlements

L'article 357 des règlements prévoit l'interdiction d'accès au stade aux personnes en possession d'articles pyrotechniques ou d'objets susceptibles de servir de projectiles. Des sanctions sont également prévues à l'encontre des clubs.

Toutefois, la rédaction de cet article est confuse et une nouvelle rédaction est proposée en annexe.

> Applications des règlements

Les délégués sont tenus de signaler dans leur rapport tous manquements aux obligations législatives ou réglementaires rappelées ci-dessus.

Les commissions disciplinaires ont pour mission, quant à elles, de sanctionner ces manquements mais elles manquent d'éléments d'appréciation et des textes de référence pour justifier leurs décisions.

> Nécessité d'un barème de sanctions

Après le constat d'une relative maîtrise au cours des saisons 1998/1999 et 1999/2000, l'introduction des matériels pyrotechniques a connu une inflation importante en 2000/2001 et 2001/2002 à l'image des clubs phares dont les médias télévisés ont relayé les débordements multicolores.

Face aux difficultés rencontrées pour contrôler l'introduction et l'utilisation des fumigènes dans les stades, les clubs et les instances judiciaires ont fait preuve d'une tolérance qui conduit à la dégradation de la situation.

On constate par ailleurs une grande diffé-

rence de comportement des supporters selon que la compétition est nationale ou européenne.

La prise des sanctions joue manifestement un rôle.

Si nous voulons éviter la survenance d'évènements graves, il importe de marquer la volonté du football de mettre un coup d'arrêt à la multiplication des matériels pyrotechniques dans les stades.

Au delà des mesures d'éducation, d'explication et de prévention, il est indispensable d'établir un barème de sanctions dissuasif.

> Mesures accompagnatrices

L'objectif de la L.F.P. n'est pas d'accroître indéfiniment les sanctions financières mais d'obtenir au contraire la diminution des incidents et donc le tarissement des amendes. Cela passe dans un premier temps par la systématisation des sanctions et leur aggravation.

Par ailleurs, une action doit être menée pour obtenir des télévisions la mise en œuvre d'un code de bonne conduite qui conduira à la diminution des images de feux de bengale, fusées, etc ... allée à des informations faites sur le danger de ces matériels et les risques judiciaires encourus.

D'autre part, il est proposé que le produit des amendes liées à la sécurité soit :

- en partie utilisé pour la mise en œuvre d'opérations de prévention et d'éducation : audits de clubs, aide à la formation des stadiers, promotion du fair play, etc ...

- en partie affecté à récompenser les clubs de supporters qui animent leur stade au moyen de manifestations respectant l'éthique et la sécurité des personnes.

> Remarques

Deux autres domaines demandent une vigilance accrue de la part des clubs, des délégués et des instances disciplinaires. Il s'agit de :

- l'interdiction de vente d'alcool
- l'introduction de banderoles à caractère raciste, xénophobe ou insultantes.

Gérard ROUSSELOT

LA LIGUE 1 VEUT SA REVAN

Après avoir perdu douze de ses éléments dès leur entrée dans les 16èmes de finale de la Coupe de la Ligue, l'élite professionnelle veut prendre sa revanche lors des 8èmes qui se dérouleront les samedi 18 et dimanche 19 janvier 2003.

C'est au siège du CNOSF, à la Maison du Sport Français que s'est déroulé le 13 décembre dernier le tirage au sort des 8èmes de finale de la Coupe de la Ligue, un tirage organisé par Creyf's Intérim, l'un des partenaires officiels de la compétition. M. Alain Dehaze, jeune PDG de la société Creyf's, après une brève présentation de celle-ci et l'allocation de bienvenue de Frédéric Thiriez, président de la LFP, allait procéder au tirage. Inutile de préciser que les 8 représentants des clubs de Ligue 1 n'en menaient pas large. De leur côté les clubs de Ligue 2 encore en lice (7) et le trublion Nîmes, club de National, appréhendaient eux aussi ce tirage. L'élite, chahutée en 16èmes, ne tient pas à connaître une deuxième hécatombe lors de ces 8èmes.

Ce tirage allait rendre quelque peu le sourire aux clubs de l'élite. Deux "chocs" seulement mettront, en effet, aux prises des clubs de Ligue 1 entre eux. Deux belles affiches constituées par Sochaux-Lyon (les champions de France en titre et vainqueurs de la Coupe de la Ligue 2001 ne sont cependant pas plus rassurés que cela...) et par un superbe derby breton entre Guingamp et Nantes ! Sochaux, on le sait, est intraitable à domicile en championnat et a souvent été la bête noire des Lyonnais, qu'ils iront visiter trois jours après ce 8ème pour le compte de la Ligue 1... Guingamp,

de son côté, a récemment dominé le FC Nantes 2-0, mais les Canaris ont découvert l'ambition dans cette compétition en allant éliminer le PSG 3-2 au Parc des Princes, juste après l'avoir battu 1-0 en championnat.

NÎMES : PLUS DUR CETTE FOIS

En tout cas, et c'est la particularité de la Coupe de la Ligue, les 8èmes, comme les 16èmes vont offrir aux spectateurs et aux téléspectateurs des affiches de qualité. Les autres clubs de l'élite qui ont évité les combats fratricides ne vont sans doute pas aborder leur affrontement contre des clubs de division inférieure la fleur au fusil. Chien échaudé...

Atteindre les quarts de finale sera donc l'objectif de l'AS Monaco en voyage à Beauvais, tombeur du RC Lens en 16èmes, de Bordeaux, tenant du trophée, qui devra cependant se méfier du FC Metz dans un stade Saint-Symphorien qui retrouvera les grandes soirées de football.

La tâche de Marseille, champion d'automne, qui effectue une saison plus en rapport avec son image et son standing passés, s'annonce moins délicate avec la venue de l'US Créteil au Vélodrome, même si les banlieusards parisiens ont créé l'une des sensations des 16èmes en éliminant Nice, alors leader de Ligue 1. Chaque match à



sa petite histoire : cet OM-Créteil va donner l'occasion à trois anciens olympiens, Blondeau, Libbra et Porato de retrouver la pelouse du Boulevard Michelet.

Face aux Nationaux de Nîmes, Lille aura également les faveurs du pronostic. Mais avec ces "crocros", on ne sait jamais... Enfin, dans les oppositions entre clubs de Ligue 2, Gueugnon, lauréat surprise en 2000 après avoir battu en finale le PSG de Jay Jay Okocha 2-0, recevra soit Nancy, soit Wasquehal (les deux clubs ont rendez-vous le 8 janvier 2003 pour mettre à jour le programme des 16èmes), alors que les Verts de Saint-Etienne qui reverdissent dans cette Coupe de la Ligue accueilleront le leader de Ligue 2, Le Mans. Une belle affiche également à Geoffroy-Guichard.

DES 16ÈMES "MOULINETTE" !

Comme on pouvait s'y attendre avec un tirage au sort des 16èmes de finale offrant pas moins de sept confrontations entre clubs de Ligue 1 (c'était déjà arrivé en 1995-96), le wagon de tête a déraillé. Outre les sept éliminés prévus, l'élite a également perdu cinq autres de ses éléments. La Coupe, c'est ça. Avec son corège de surprises, survenant souvent dès



Christian Bouchet, président de l'OM, va "tirer" Créteil sous le regard attentif de Christian Denis, André Préaud et Alain Dehaze, PDG de Creyf's.

NCHE



l'entrée en lice des "grands" dans la compétition. Et c'est cela qui fait son charme et son intérêt.

Que retenir de ces 16èmes que n'aurait pas dénigré Jean-Christophe Averty, spécialiste de la moulinette à la télé dans les années soixante-dix ? Comme le montre le tableau ci-dessous, en neuf éditions, la Coupe de la Ligue n'avait jamais connu autant d'éliminés parmi l'élite à ce stade de la compétition. Des anciens vainqueurs, ont chuté d'entrée : le PSG (lauréat 95, 98 et finaliste 2000), Strasbourg (1997), Lens (1999). Restent en lice : Bordeaux, tenant du trophée (3-0 face au FC Lorient), Lyon (vainqueur 2001), Metz (1996), Gueugnon (2000) et un finaliste, Monaco (2001). Trois clubs n'ont jamais brillé en Coupe de la Ligue, mais pourraient bien fournir le prochain lauréat : Nantes, Marseille, et Lille. A part le PSG, en effet, le vainqueur final depuis 1998 est souvent un inédit...

SPECTATEURS : STABILITÉ

Cela dit, la Coupe de la Ligue attire toujours autant de spectateurs dans les stades. Sur les deux premiers tours (préliminaires et 16èmes), la LFP a enregistré 170.000 spectateurs, un chiffre quasiment identique à la saison dernière.

Sur le plan télé, FranceTélévisions qui a diffusé trois matches des 16èmes en direct a connu une audience moyenne de 3,5 millions de téléspectateurs, avec une pointe à 4,8 millions pour le PSG-Nantes retransmis le dimanche soir sur France 2. Au soir des 18 et 19 janvier prochains, les 8 rescapés auront sans doute les yeux déjà tournés vers l'avenir. Un avenir en forme de finale (le 17 mai 2003) au Stade de France. Il ne restera plus, en effet, que deux étapes à franchir pour espérer décrocher le premier billet européen de la saison. C'est cela aussi l'intérêt de la Coupe de la Ligue. Et c'est aussi pour les valeurs qu'elle véhicule (éthique, fair-play, beau jeu, spectacle) que les partenaires de la compétition (Bouygues Telecom, Creyf's Intérim, La Poste, Lion, Point P, et Télé Poche), comme le rappelait fort justement le PDG de Creyf's, ont choisi de parrainer l'épreuve organisée par la LFP et lui manifestent cette fidélité.

Guy MISLIN

LE TIRAGE AU SORT DES 8EMES DE FINALE

Samedi 18 et Dimanche 19 janvier 2002

> Ligue 1 entre eux :

Sochaux / Lyon
Guingamp / Nantes

> Ligue 1 contre Ligue 2 :

Beauvais / Monaco
Metz / Bordeaux
Marseille / Créteil

> Ligue 1 contre National :

Lille / Nîmes

> Ligue 2 entre eux :

Saint Etienne / Le Mans
Gueugnon / Nancy ou Wasquehal

LES RESULTATS DES 16EMES DE FINALE

> **Clubs de Ligue 1 entre eux :**

LYON - BASTIA 2-0
SOCHAUX - AJACCIO 3-0
MONTPELLIER - BORDEAUX 1-2
GUINGAMP - STRASBOURG 1-0
MARSEILLE - TROYES 5-1
MONACO - AUXERRE 1-0
PARIS SG - NANTES 2-3

> **Clubs de Ligue 1 contre clubs de Ligue 2 :**

ISTRES - LILLE 1-2
BEAUVAIS - LENS 3-3 a.p., 3-1 t a b
CRETEIL - NICE 1-0
GUEUGNON - RENNES 1-1 a.p., 5-4 t a b
ST ETIENNE - LE HAVRE 1-0 a.p.

> **Club de Ligue 1 contre club de National :**

NIMES - SEDAN 1-1 a.p., 4-2 t a b

> **Clubs de Ligue 2 entre eux :**

LE MANS - GRENOBLE 1-0

> **Club de Ligue 2 contre club de National :**

MARTIGUES - METZ 0-1

> **Tour préliminaire, match en retard :**

NANCY - CHATEAUROUX 3-0

(Nancy affrontera Wasquehal en 16èmes de finale le 8 janvier 2003)

LE CALENDRIER

> **8èmes de finale :** 18 et 19 janvier 2003

> **1/4 de finale :** 5 mars 2003

> **Demi-finales :** 16 avril 2003

> **Finale :** 17 mai 2003

Supplément de magie pour la Coupe de la Ligue!

La Coupe de la Ligue a véritablement fait peau neuve cette saison, et ce changement s'est accompagné de nouveautés qui permettent d'étoffer l'animation et la spécificité de la compétition. Vous avez tous pu découvrir sur les stades, en télévision ou encore dans les pages de LFP Magazine le **nouveau logo** de la compétition.

Pour asseoir cette nouvelle identité, la LFP a lancé à l'occasion des 1/16èmes de finale **une campagne de communication** autour de la compétition, avec pour slogan "**la Coupe de la Ligue : chaque tour est magique**".

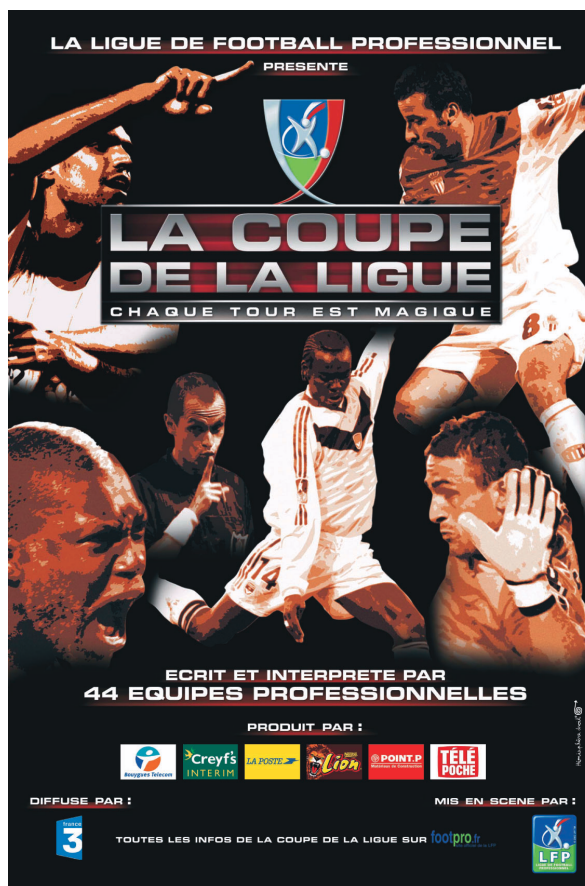
DES PETITS PLUS POUR ANIMER LA COMPETITION

> La distribution du guide officiel de la coupe de la ligue

Avec le concours de son partenaire, TELE POCHE, la LFP a édité, à l'occasion de ces 1/16èmes de finale, le **Guide Officiel** de la Compétition.



Page intérieure du Guide Officiel



Affiche de la Coupe de la Ligue



DES PETITS PLUS POUR PERSONNALISER LA COMPETITION

> Les chasubles d'entraînement

Désormais, les joueurs sont habillés à l'effigie de la Coupe de la Ligue dès leur entrée sur le terrain pour l'échauffement. L'équipe qui reçoit est équipée de chasubles noires. L'équipe visiteuse est vêtue de chasubles jaunes.

> La panneautique

Sur chaque match, désormais, est installé, face à la ligne médiane, un panneau central "Coupe de la Ligue" d'une longueur de 6 mètres.

D'autre part, des petits panneaux larges d'un mètre et représentant le logo de la compétition complètent le dispositif tout au long du terrain.

Enfin, dans la tribune faisant face aux caméras TV, est installée une bâche représentant elle aussi le logo de la compétition. Autant de nouveautés qui apportent à la Coupe de la Ligue un peu de magie supplémentaire !

Indispensable pour suivre la compétition tout au long de la saison ; il a été **distribué gratuitement** aux **130.000** spectateurs. Un vrai plus pour les public de la Coupe de la Ligue, et une première vraiment réussie !

> Le Défi La Poste – Lion Goûter

En collaboration avec ses partenaires, LA POSTE et LION, la LFP a conçu une animation de mi-temps, le "**défi La Poste – Lion Goûter**", qui a commencé lors de ces 1/16èmes de finale, et se poursuivra sur tous les matches de la saison en Coupe de la Ligue.

Deux équipes de jeunes joueurs âgés de moins de 13 ans s'affrontent dans une série de tirs aux buts en partant du rond central. La règle est simple : neuf joueurs de champ et un gardien de chaque côté. L'équipe qui inscrit le plus de buts l'emporte.

En cas d'égalité, c'est la première équipe à avoir marqué qui est déclarée vainqueur.

L'âge d'or de Guingamp

L'En Avant de Guingamp ne s'est jamais aussi bien porté qu'au moment où il fête ses 90 printemps. Ce patronage laïc, omnisports à l'origine, est devenu un bastion du football professionnel français.

Par Michel MOREAU

La grande fête (1.500 invités) du 90e anniversaire organisée le 20 décembre, jour du match Guingamp-Ajaccio, aurait pu sembler inopportune si l'équipe costarmoricaine avait été en difficulté dans son championnat de Ligue 1. On sait qu'il n'en est rien : En Avant est l'une des bonnes surprises de la première partie de compétition et semble en mesure de réaliser sa meilleure performance (il se classa 10e en 1995 et 2001) au sein de l'élite.

Il s'agit de la sixième saison du club de Noël Le Graët au plus haut niveau national, performance exceptionnelle pour une ville de 8.500 habitants dont l'ancien président de la LNF est aussi le maire. "Exceptionnel, miraculeux", ces qualificatifs jaillirent une première fois en 1973 quand "En Avant", équipe de DSR de l'ancienne ligue de l'Ouest, aligna une

incroyable série d'exploits en Coupe de France grâce à une génération de joueurs talentueux qui s'étaient déjà distingués trois ans plus tôt en Coupe Gambardella.

Alors qu'ailleurs, ce genre d'aventure reste souvent sans lendemain, à Guingamp, le tout jeune président Le Graët sut s'en servir comme d'un tremplin. Commença alors une irrésistible ascension qui, en quatre ans et avec un recrutement strictement régional, mena Guingamp de la DSR à la Division 2. Non seulement En Avant venait de mettre le pied dans le monde professionnel mais il trouva le moyen de s'y incruste.

En 1991, quand Noël Le Graët fut élu à la tête de la LNF, c'est sans inquiétude qu'il confia les clés du club à son ami Bertrand Salomon. Un an plus tôt, un coquet stade de 10.000 places avait vu le jour dans le

quartier du Roudourou. "Démessuré", jugèrent certains. Evidemment, ceux-là ne pouvaient pas imaginer la suite. Ils ne pouvaient pas prévoir que le coup dur de 1993 (relégation en

National 1) aux apparences d'un "arrêt de mort" allait constituer un nouveau tremplin. Sérieusement touché, le club breton n'était cependant pas coulé. Au contraire, il allait rebondir avec une incroyable vigueur. Deux ans après la terrible secousse, il se retrouva au sommet! "On est en D1", chantèrent Michel, Carnot, Guivarc'h et leurs copains

le 27 mai 1995.

Aujourd'hui, on dit Ligue 1. En Avant de Guingamp y est, plus à l'aise que jamais.



- > **1912** : création de la Société Sportive "En Avant"
- > **1972** : Noël Le Graët devient président du club
- > **1973** : En Avant (DSR) atteint les 8èmes de finale de la Coupe de France
- > **1974** : Accession à la Division d'Honneur
- > **1976** : Accession en Division 3
- > **1977** : Accession en Division 2
- > **1991** : Bertrand Salomon succède à Noël Le Graët, élu président de la LNF.
- > **1993** : Relégation en National 1
- > **1994** : Remontée en Division 2
- > **1995** : Accession en Division 1
- > **1996** : Demi-finaliste de la Coupe de la Ligue, 10e de D1, accède à l'UEFA via l'Intertoto.
- > **1997** : Finaliste de la Coupe de France (battu par Nice aux tirs au but)
- > **1998** : Demi-finaliste de la Coupe de France, et relégation en D2. Alain Aubert succède à Bertrand Salomon.
- > **2000** : En Avant remonte en Division 1
- > **2002** : Noël Le Graët redevient président du club.



CALENDRIER SA

LES MODIFICATIONS APPORTÉES PAR LE C.A.

Le Conseil d'Administration du 22 novembre a décidé de modifier le calendrier des Championnats de France de Ligue 1 Orange et de Ligue 2 Orange, ainsi que le calendrier de la Coupe de la Ligue.

Afin de rééquilibrer ce calendrier en raison d'une part des contraintes internationales mais aussi de l'organisation de la Coupe des Confédérations du 18 au 29 juin 2003, la trêve d'hiver commencera pour la Ligue 2 au soir de la 19e journée et pour la Ligue 1 au soir de la 20e journée, le 20 décembre 2002.

Le calendrier de janvier 2003 a subi, par conséquent, quelques modifications, avec un décalage des journées de championnat et l'avancement aux 18 et 19 janvier 2003 des 8èmes de finale de la Coupe de la Ligue, initialement prévus les 1er et 2 février 2003.

Aucune décision n'a été prise, par ailleurs, quant au décalage des 38èmes et dernières journées de Ligue 1 et Ligue 2, prévues le 4 juin 2003.

- Ligue 1 Orange
- Ligue 2 Orange
- Coupe de la Ligue
- Coupe de France
- Dates UEFA
- Equipe de France
- Super-Coupe, Coupe intercontinentale et trophée des Champions

Juillet			Août			Septembre			Octobre			Novembre					
1	L		J			1	D		M	E1	1	V					
2	M		V			2	L	CHYPRE-FRANCE (Euro)	Me	E1	2	S	13	14			
3	Me		S	1	1	3	M		J	E2 1er T	3	D					
4	J		D			4	Me		6	V		4	L				
5	V		L			5	J			S	10	11	5	M			
6	S	UIC	M			6	V			D			6	Me			
7	D	UIC	Me	UIC + E1 Q		7	S			L	FRANCE-SLOVENIE (Euro)		7	J			
8	L		J			8	D		M				8	V			
9	M		V			9	L		Me				9	S	14	15	
10	Me		S	2	2	10	M		J				10	D			
11	J		D			11	Me	6	7	CDL 2			11	L			
12	V		L			12	J		S	MALTE-FRANCE			12	M	E1		
13	S	UIC	M	UIC + E1 Q		13	V		D				13	Me	E1		
14	D	UIC	Me	E1 Q		14	S	7	8				14	J	E2 2nd T		
15	L		J	E2 Q		15	D		M				15	V			
16	M		V			16	L		Me				16	S	15	16	
17	Me	E1 Q	S	3	3	17	M	E1	J				17	D			
18	J		D		Matches amicaux	18	Me	E1	V			18	L			Matches amicaux	
19	V		L			19	J	E2 1er T	S	11	12	19	M				
20	S	UIC	M			20	V		D			20	Me				
21	D	UIC	Me			21	S	8	9			21	J				
22	L		J			22	D		M	E1		22	V				
23	M		V			23	L		Me	E1		23	S	16			
24	Me	E1 Q	S	4	4	24	M	E1	J			24	D		7e T		
25	J		D			25	Me	E1	V			25	L				
26	V		L			26	J		S	12	13	26	M	E1			
27	S	Trophée des Champions à Cannes UIC	M	UIC + E1 Q		27	V		D			27	Me	E1			
28	D	UIC	Me	E1 Q		28	S	9	10			28	J	E2 3e T			
29	L		J	E2 Q		29	D		M	E1		29	V				
30	M		V	Supercoupe		30	L		Me	E1		30	S	17	17		
31	Me	UIC + E2 Q	S	5	5	31			J	E2 2nd T		31					

UIC : Intertoto E1 : Ligue des Champions E2 : Coupe UEFA Q : Qual

SAISON 2002-2003

		Décembre		Janvier		Février		Mars		Avril		Mai		Juin						
D		1	Me		S	25	24	1	S	29	28	M	ISRAEL-FRANCE (Euro)	1	J		D		1	
L		2	J		D			2	D			Me		2	V		L		2	
M	Coupe intercontinentale	3	V		L			3	L			J		3	S	35	35	M	3	
Me	18	18	4	S	1/32 CF	M		4	M	1/4 CDL	V			4	D		Me	38	38	4
J		5	D	1/32 CF	Me	26	25	5	Me	1/4 CDL	S	32	32	5	L		J		5	
V		6	L		J			6	J		D			6	M	E1 1/2	V		6	
S	1/16 CDL	7	M		V			7	V		L			7	Me	E1 1/2	S		7	
D	1/16 CDL	8	Me		S	27	26	8	S	30	29	M	E1 1/4	8	J		D		8	
L		9	J		D			9	D		Me	E1 1/4		9	V		L		9	
M	E1	10	V		L	Matches amicaux		10	L		J	E2 1/2		10	S	36	36	M	10	
Me	E1	11	S	21	20	M		11	M	E1	V			11	D		Me		11	
J	E2 3e T	12	D		Me			12	Me	E1	S	33	33	12	L		J		12	
V		13	L		J			13	J	E2 1/4	D			13	M	E1 1/2	V		13	
S	8e T	14	M		V			14	V		L			14	Me	E1 1/2	S		14	
D	19	15	Me	22	21	S	1/8 CF	15	S	1/4 CF	M	1/2 CDL		15	J		D		15	
L		16	J		D	1/8 CF		16	D	1/4 CF	Me	1/2 CDL		16	V		L		16	
M		17	V		L			17	L		J			17	S	Finale CDL	M		17	
Me		18	S	1/8 CDL	M	E1		18	M	E1	V			18	D		Me		18	
J	19	19	D	1/8 CDL	Me	E1		19	Me	E1	S	34	34	19	L		J		19	
V	20	20	L		J	E2 1/8		20	J	E2 1/4	D			20	M		V		20	
S		21	M		V			21	V		L			21	Me	E2 FINALE	S		21	
D		22	Me	23	22	S	28	27	22	S	31	30	M	E1 1/4	22	J		D	22	
L		23	J		D			23	D		Me	E1 1/4		23	V		L		23	
M		24	V		L			24	L		J	E2 1/2		24	S	37	37	M	24	
Me		25	S	1/16 CF	M	E1		25	M		V			25	D		Me		25	
J		26	D	1/16 CF	Me	E1		26	Me		S	1/2 CF		26	L		J		26	
V		27	L		J	E2 1/8		27	J		D	1/2 CF		27	M		V		27	
S		28	M		V			28	V		L			28	Me	E1 FINALE	S		28	
D		29	Me	24	23			29	S	31	M	Matches amicaux		29	J		D		29	
L		30	J					30	D	FRANCE-MALTE (Euro)	Me			30	V		L		30	
M		31	V					31	L					31	S	Finale CF			31	

ifications 1 T : 1er Tour

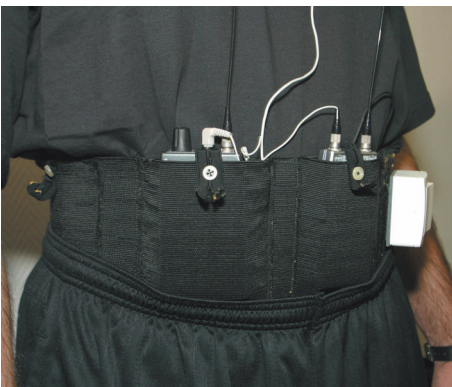
© 2002. LFP TM (Droits réservés)

LE FOOTBALL DE DEMAIN

C'est une première historique qui a été tentée le 9 novembre en matière d'arbitrage, à l'occasion du match Lille-Nantes. La prestation de Laurent Duhamel, équipé d'un micro HF et relayé à ses assistants par oreillette, choisi comme cobaye pour l'occasion, a soulevé l'enthousiasme de tous et fait découvrir aux téléspectateurs qui ont suivi Télé Foot sur TF 1 le lendemain ce que devrait être le football et l'arbitrage de demain. Un arbitrage à visage humain et un total respect entre les joueurs et le directeur de jeu.

Stade Grimonprez-Joris, samedi 9 novembre 2002. Lille-Nantes, 14e journée de Ligue 1. Score : 1-0 pour Nantes, but de Ziani. Voilà pour les statistiques. Mais au-delà de cette minifiche technique, l'événement a pris la forme d'une grande première, que l'on qualifiera peut-être demain d'historique. Le "héros", dans ce casting concocté Christian Jeanpierre et une équipe de TF 1, l'arbitre, Laurent Duhamel, sur un projet de Frédéric Thiriez, président de la LFP.

Pour la première fois dans l'histoire du football, un directeur de jeu, relayé par oreillettes à ses deux assistants, a été équipé d'un micro HF et a ainsi fait entrer l'arbitrage dans l'ère de la modernité, en l'espace de 90 minutes de jeu. Joueurs lillois et nantais ont eux aussi découvert que l'arbitrage n'était pas forcément et uniquement répressif, mais qu'il pouvait avoir un visage humain. Pour la première fois, l'arbitre leur a expliqué en direct, sur le terrain, pourquoi il avait sifflé telle ou telle faute, pourquoi il n'avait pas sanctionné celle-ci,



mais plutôt celle-là. Il a su aussi calmer avec beaucoup de psychologie, mais aussi de fermeté, les joueurs qui contestaient certaines de ses décisions. Des joueurs qui se savaient entendus par l'arbitre et qui ont fait de ce match joué sur un rythme élevé, avec beaucoup d'engagement, un match propre, sans gestes méchants. Laurent Duhamel, très sûr de lui malgré la

pression que représentait une telle expérience, a montré que la pédagogie en matière d'arbitrage, la prévention, le dialogue, pouvaient changer le visage d'une rencontre, lui éviter de dérapier, tout en favorisant le respect des joueurs entre eux et envers le directeur de jeu. Voilà ce que doit être et que sera, il faut le souhaiter, le football de demain.

"MERCİ À SEPP BLATTER"

Le ban et l'arrière banc de la DTNA, Michel Vautrot, Directeur technique national, et Marc Batta, représentant le corps arbitral au sein du Conseil d'Administration de la Ligue, s'étaient déplacés à Lille pour juger sur pièce cette expérience. Les deux hommes ont assisté à la rencontre dans un studio aménagé par TF 1. Car si le public ni les téléspectateurs ne pouvaient entendre les commentaires de Laurent Duhamel, par la magie de la télévision et des techniciens de TF 1, eux ont tout entendu. Soulignons au passage la grande qualité des images et du son qui ont permis à ceux qui ont eu la chance de suivre cette première en direct devant un écran de télé de vivre le match de l'intérieur, "comme si on y était", devait commenter Michel Vautrot.

A l'origine de cette initiative, le président de la LFP, Frédéric Thiriez, enthousiaste devant le résultat télévisuel de cette expérience, arborait un large sourire en découvrant les "rushes" les plus "parlants" du match : "Je remercie Sepp Blatter, le président de la FIFA, que j'ai rencontré à Zurich pour lui présenter ce projet. Il m'a donné son feu vert car c'est un homme très ouvert. En accord avec la FFF et la DTNA nous avons donc décidé de lancer cette opération et j'en suis particulièrement heureux car il s'agit d'un succès. On peut qualifier cette première d'historique. Mon but, après avoir beaucoup insisté sur les valeurs que sont l'éthique, le fair-play et le respect



des uns envers les autres, c'est maintenant d'aider l'arbitrage à entrer dans la modernité, de lui donner les moyens humains et technologiques nécessaires pour que nos arbitres puissent accomplir leur métier en toute sérénité".

Et le président de la LFP d'ajouter : "Nous allons faire le bilan de cette expérience avec le corps arbitral, puis je présenterai un dossier à la FFF et à la FIFA. On ne va pas s'arrêter là. J'ai d'autres projets, mais déjà je vais essayer d'obtenir de la FIFA que cette expérience de Lille puisse être renouvelée sur l'une de nos compétitions officielles. Pourquoi pas la Coupe de la Ligue dont je souhaite qu'elle soit la coupe de l'innovation ?"

" J'AI PEUT-ÊTRE MAL APPRÉCIÉ ! "

Côté gauche, le long de la ligne de touche, Sylvain Armand s'écroule sur une faute d'un joueur lillois. Le Nantais pro-

MAIN EST EN MARCHÉ

teste car l'arbitre n'a pas sifflé coup franc. Laurent Duhamel l'entend. Son assistant a du lui souffler dans l'oreille qu'il y avait faute du Lillois. Alors il s'adresse à Armand : "Ok, M.Armand, j'ai peut-être mal apprécié ! Ca va. J'ai peut-être mal apprécié !". Et Armand a repris le jeu, ne s'est pas précipité sur l'arbitre pour l'affu-



bler de noms d'oiseaux. M.Duhamel venait de lui faire comprendre que l'arbitre pouvait se tromper à vitesse réelle, lui qui doit intervenir souvent en une fraction de seconde, et le Nantais l'a compris. Autre intervention lorsque Jezou Boutoille s'échappe sur le côté gauche du terrain, rentre dans la surface poursuivi par Yepes. Le Lillois s'abat derrière la ligne fatidique. Il réclame pénalty. "Non M. Boutoille! Non ! Non ! Non !". Il y a eu simulation de la part du Lillois et les ralentis montrent que M.Duhamel a eu raison. On note que là, l'arbitre non seulement ne s'est pas laissé prendre au jeu de Boutoille, mais qu'il ne l'a pas sanctionné pour simulation après lui avoir refusé le pénalty. Pourquoi ? Parce que l'arbitre sait qu'il ne reste plus que quelques minutes à jouer, que Lille est mené 1-0 sur son terrain, et que Boutoille, qui n'a rien d'un joueur vicieux, a eu une réaction on ne peut plus humaine pour sauver son club et arracher l'égalisation. Il y a tricherie mal-

gré tout mais M. Duhamel est très psychologue.

Scénario identique de l'autre côté quelques minutes plus tard lorsque Dalmat imite Boutoille en tombant dans la surface. "Là non plus ! Là non plus !", crie Duhamel dans son micro, conforté par le commentaire parfaitement audible de son assistant situé juste devant l'action, qui lui affirme : "Il ne l'a même pas touché". Coup franc bien placé pour Lille à une petite poignée de secondes de la fin. Duhamel s'en prend au mur nantais qui n'est pas à distance et on l'entend hurler : "Vous n'y êtes pas ! Vous n'y êtes pas!" Ils s'y mettront. C'est fini. Nantes s'impose à Lille 1-0.

Poignée de mains aux Nantais et paroles de réconfort aux Lillois : "Allez, M.N'Diaye, il y aura des jours meilleurs. Bonne chance pour la suite". Plusieurs joueurs lillois viennent serrer la main de M.Duhamel.

LANDREAU : "CONTINUEZ ! N'ARRÊTEZ PAS !"

Il s'est passé quelque chose de fort, de très fort à Grimonprez-Jooris en ce pluvieux samedi de novembre. Possible que ce match entre Lille et Nantes n'ait pas été choisi par hasard, les deux clubs entretenant d'excellentes relations, et il n'était pas classé à hauts risques. Autant démarquer une telle expérience dans un match présumé cool.

Au passage, coup de chapeau aux dirigeants du LOSC, à M. Michel Seydoux, président du club, et à toute son équipe chargée de l'organisation et de la communication : pas de banderoles guerrières, pas le moindre fumigène, mais un public ardent, bruyant, chambreur, et encourageant sans cesse son équipe, dans un stade clean. Les "dogues" ont de vrais supporters, qui ont su comprendre le discours tenu par le club. Ici, le respect n'est pas une valeur galvaudée.

Pas un hasard non plus que Laurent Duhamel ait été choisi par la DTNA. L'homme est reconnu pour être l'un des meilleurs sifflets français, plus empreint de prévention et de dialogue avec les joueurs que de répression pure et dure.

"Cette expérience fut très enrichis-

sante pour moi, devait-il affirmer. Les trois premières minutes il a fallu s'adapter à ce matériel nouveau, mais dès que je suis entré dans le match, je n'ai plus eu de problème. C'est une avancée certaine dans le domaine de l'arbitrage."

Mickaël Landreau, le capitaine nantais, se fit ensuite le porte-parole des joueurs, tant nantais que lillois : "C'est fabuleux. Je suis pour à cent pour cent. On ne joue pas de la même façon avec un tel arbitrage. On est beaucoup plus au jeu qu'à la contestation et comme on sait qu'on est entendus par l'arbitre, ça évitera bien des actes répréhensibles. De toute façon, je donne entièrement raison aux arbitres d'avoir sévi en début de saison. Continuez comme ça, n'arrêtez pas !" Oui, ce 9 novembre 2002 est bien un jour historique pour le football et l'arbitrage français.

Ce n'est pas la Ligue et son président qui s'en plaindront : "Il faut avancer et faire progresser le football, martèle Frédéric Thiriez. La France a toujours été le bon élève de l'Europe. C'est elle qui a créé ou inventé les grandes compétitions européennes et internationales. Elle doit toujours jouer les précurseurs dans tous les domaines qui touchent au football".

Guy MISLIN, à Lille



QUEL MODELE ECONOMIQUE P

Les performances décevantes des clubs français dans les compétitions européennes relancent invariablement le débat relatif à leur compétitivité sportive et économique dans un marché globalisé depuis l'arrêt Bosman. Dans ce contexte, une récente étude (1) Eurostaf-Centre de droit et d'économie du sport, dresse, à travers 350 pages d'analyses illustrées par plus de 200 tableaux et documents, un panorama complet de l'économie des clubs français et européens (ainsi que des conditions juridiques des différents marchés) débouchant sur un certain nombre de recommandations stratégiques.

Par Frédéric BOLOTNY,

Centre de Droit et d'Economie du Sport

1 - PRÉSENTATION ET DIAGNOSTIC DU MARCHÉ

Le modèle économique des clubs professionnels de football s'est profondément modifié au cours des 30 dernières années. Les recettes originelles (billetterie, subventions...) ont peu à peu laissé la place aux ressources dérivées, liées à l'exploitation des images télévisuelles ou, plus récemment, à celle des " marques ".

Après une décennie d'expansion caractérisée par des taux de croissance de 15 à 25% par an, les clubs abordent une phase critique de leur développement, devant conduire à l'émergence d'un nouveau modèle économique, en ayant à faire face à un certain nombre de contraintes : incertitude sur le marché des droits audiovisuels, première source de recettes récurrentes du secteur, effet de ciseau lié à l'inflation des

coûts salariaux et de trading de joueurs, d'où une forte croissance de l'endettement qui limite les marges de manœuvre financières, pèse sur les capacités d'investissement et conduit les investisseurs potentiels à une certaine prudence (2), difficultés financières de partenaires de premier plan (sponsors, intermédiaires, télévisions...), déséquilibre compétitif croissant au plan européen, lié à la concentration du marché sur quelques pays et clubs leaders, distorsions de concurrence...

Malgré tout, les actifs exploités par les clubs ou les ligues conservent une valeur tangible : la diffusion inégalée du football en fait le leader incontesté des spectacles sportifs, et la période actuelle s'apparente certainement plus à une crise de croissance qu'à une dépression structurelle.

Au-delà de ces tendances lourdes, l'étude Eurostaf-Centre de droit et d'économie du

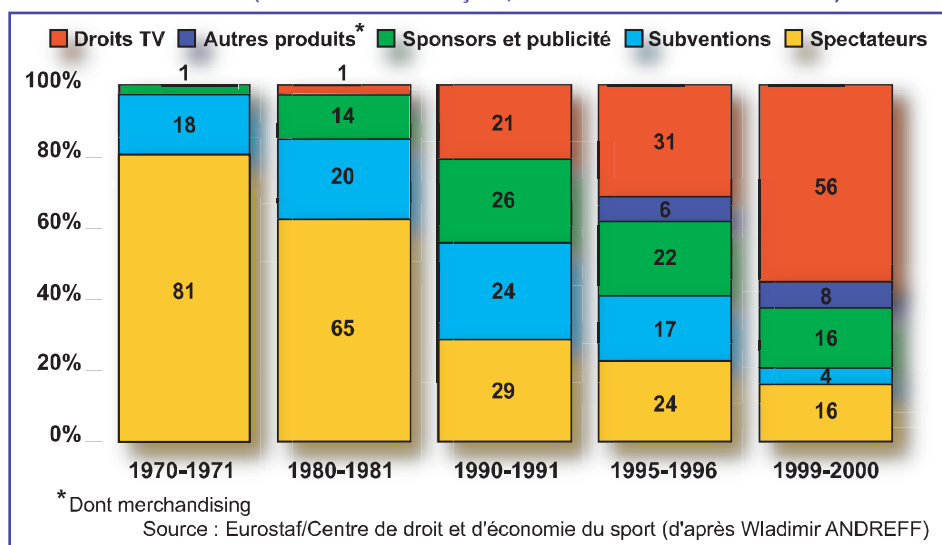
sport rappelle aussi que le sport professionnel est certainement le seul secteur où les " entreprises " sont tous à la fois concurrentes au plan sportif, mais nécessairement partenaires au plan économique : il faut être deux pour faire un match, et bien plus pour organiser un championnat, dont l'issue doit par ailleurs être incertaine pour receler un quelconque intérêt pour les " fans ", et donc une valeur économique. Systèmes de péréquation et transferts mis à part, l'essentiel des ressources d'un club (droits TV, sponsoring, billetterie, produits dérivés...) dépend en effet presque exclusivement de son audience (au sens large), elle-même étroitement corrélée à cette " glorieuse incertitude ".

Le défi principal du secteur, passé non sans heurts en quelques saisons d'une logique strictement sportive à une logique économique, sera donc de lisser les conséquences d'un aléa sportif souvent dévastateur pour les finances des clubs, sans pour autant minorer le niveau d'incertitude - et donc l'intérêt - des compétitions. Un objectif qui implique :

> la mise en place, au niveau (microéconomique) des clubs, d'une stratégie de diversification des ressources leur permettant d'être moins dépendants, à court terme, des résultats sportifs (et des droits télévisuels).

> le maintien, voire le renforcement, au niveau (macroéconomique) des compétitions nationales et européennes, de la solidarité entre clubs, seule susceptible d'en préserver l'intérêt, et donc d'assurer à terme la pérennité du secteur.

DU STADE REEL AU STADE "VIRTUAL" : ÉVOLUTION DU MODELE DE FINANCEMENT DU FOOTBALL PROFESSIONNEL (CLUBS DE D1 FRANÇAIS, RECETTES HORS TRANSFERTS)



(1) Les clubs de football ", Frédéric Bolotny, Frédéric Siellet, Eurostaf (filiale du groupe Les Echos, spécialisée dans les études stratégiques et financières), Septembre 2002. Dans une troisième partie, non évoquée ici, l'étude propose également des fiches descriptives sur l'activité et la stratégie de 21 clubs des 5 principaux marchés (Allemagne, Angleterre Espagne, France et Italie).

(2) Même si l'avance du football français en matière de contrôle de gestion permet aux clubs d'être moins menacés que dans la plupart des championnats étrangers.

OUR LE FOOTBALL FRANÇAIS ?

2 - QUELS LEVIERS D'OPTIMISATION ?

Une fois planté le " décor ", la seconde partie de l'étude, plus stratégique, identifie 9 leviers d'optimisation pour les clubs professionnels et les ligues :

télévisuelle devrait au mieux se stabiliser du fait de la conjonction de plusieurs facteurs : restructuration du secteur des télévisions à péage (la France est l'un des derniers pays européens en situation de concurrence sur le marché du satellite), ralentissement de la croissance du taux

dans la croissance exponentielle des années 90.

> **Gérer les marques dans une logique de diversification et de plus grande récurrence des recettes** : la gestion et le développement des marques sont devenus un levier privilégié de la " nouvelle économie " du football. Auparavant calés sur le modèle de l'industrie des médias, les grands clubs européens (MU, Real, Juventus...), évoluent désormais vers celui de l'industrie des loisirs leur permettant de viser un mix de revenus plus équilibré. Avec une part grandissante liées aux activités dérivées, le parallèle entre l'évolution de la structure des recettes de Manchester United et de Disney est ainsi saisissant. Le football, s'il ne constitue pas toujours un centre de profit direct, participe à la construction d'une image dont l'exploitation commerciale peut quant à elle s'avérer rentable. Toutefois, la diversification extra-sportive ne garantit pas le succès, une extension non légitime du territoire de la marque pouvant, comme certains clubs anglais (Chelsea...) en ont fait l'expérience, faire l'objet d'un rejet de la part des consommateurs.

> **Capitaliser sur l'image des joueurs stars** : dans cette logique, les plus

Suite pages 16 et 17 >

BILLETTERIE - LA RECETTE MOYENNE PAR SPECTATEUR EN FRANCE ET A L'ETRANGER

Pays	Moyenne spectateurs/match	Total spectateurs/saison (en millions)	Total billetterie/saison(en millions d'euros)	Recette moyenne/spectateur (en euros)
Angleterre (1999-2000)	30 707	11,7	401,2	34,3
Italie (1999-2000)	29 732	9,1	190,0	20,9
Allemagne (1999-2000)	28 920	8,9	185,2	20,8
Espagne (1998-1999)	22 380	8,8	147,8	17,4
France (1999-2000)	22 324	6,8	97,1	*14,3

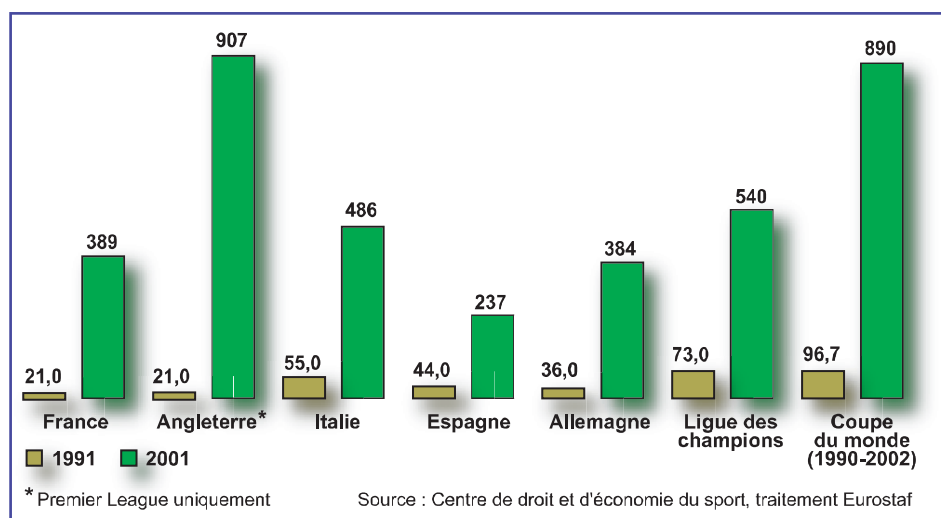
*14,6 euros de recette moyenne par spectateur en 2000-2001 Source : Eurostaf

> **" Marketer " les ressources traditionnelles** : ressources propres historiques des clubs, billetterie et sponsoring constituent pourtant des gisements de recettes sous-exploités, ne représentant au total pas plus du tiers du chiffre d'affaire de la Ligue 1. Du fait de la relative modestie des tarifs pratiqués, la forte augmentation des affluences (60 % de spectateurs en plus sur la période 1996-2000) n'a pas permis un développement en rapport des recettes de billetterie : avec moins de 15 euros, la recette moyenne par spectateur est ainsi 2,5 fois inférieure en L1 qu'en Premier League. Si le sponsoring s'est récemment accru de manière sensible (+ 16% en moyenne en 2000-2001 pour la D1), les tarifs pratiqués par les clubs français demeurent eux aussi en deçà de ceux de leurs principaux concurrents. D'où la nécessité d'une approche marketing globale, l'étude proposant certaines pistes aux clubs pour segmenter leur offre en identifiant précisément leurs produits, cibles et marchés.

> **Trouver des ressources médiatiques alternatives** : malgré le succès de la récente consultation de la LFP, la manne

d'équipement des ménages sur un marché mature, contraction des investissements publicitaires, remise en cause de la commercialisation collective des droits (3)... UMTS, Internet ou chaînes de club peuvent receler certaines opportunités, notamment en termes d'optimisation de l'image, sans commune mesure toutefois avec le rôle déterminant de la télévision

L'EXPLOSION DES DROITS TV DU FOOTBALL EN EUROPE ENTRE 1991 ET 2001 (EN MILLIONS D'EUROS)



(3) L'histoire (et, sans aller chercher aussi loin, les difficultés de clubs italiens négociant individuellement leurs droits " cryptés " ayant conduit au report du Calcio) a démontré à maintes reprises que la structure du marché sur lequel se négocient les droits sportifs conditionne logiquement leur évolution. Ainsi, face à une demande qui se regroupe de la part des télévisions payantes, le produit global de la vente des droits serait nécessairement inférieur à terme si les clubs venaient à entrer en concurrence les uns vis-à-vis des autres en commercialisant individuellement leurs droits. Sans même évoquer l'écart incommensurable qui se creuserait entre des clubs participant aux mêmes compétitions. Une solution à l'anglaise, avec des clubs propriétaires légaux de leurs droits (ce qui leur permet de les valoriser à l'actif de leur bilan), mais les commercialisant collectivement, serait par contre souhaitable. Pour peu que les garde-fous destinés à préserver cette approche collective soient suffisamment dissuasifs...

grandes stars du football, source privilégiée de création de valeur du secteur, sont désormais autant recrutées pour leur capacité à "faire vendre" (ou, à l'instar du japonais Nakata, à ouvrir de nouveaux marchés) que pour leurs performances sportives. Le Real Madrid est le club européen qui a développé cette stratégie de la manière la plus visible avec les recrutements de Figo en 2000, Zidane en 2001 et Ronaldo en 2002. Bien loin du coup de cœur, ces transferts s'apparentent à un calcul financier rationnel, le club négociant en amont avec les joueurs la possibilité d'exploiter tout ou partie de leur droit à l'image. Ainsi, les seuls droits Internet de Figo, rétrocédés à Telefonica, rapportent-ils à son club 35 millions d'euros, soit plus de la moitié du coût de son transfert. De même, les dirigeants madrilènes anticipaient-ils un accroissement du chiffre d'affaire de 25% dès la première saison, du seul fait de l'impact de Zidane sur tous les grands postes de recettes (4).

> **Investir dans les infrastructures** : les infrastructures immobilières (stade, centre

de formation, boutique...) représentent un autre actif économique pouvant participer à la diversification des revenus des clubs, tout en constituant un "matelas" susceptible de leur permettre de faire face aux "bas de cycle" caractérisant l'activité. Par des investissements dans et autour des stades (musées, hôtels, restaurants...), les clubs peuvent valoriser leur marque en exploitant au mieux les flux les jours de matchs, et en faisant vivre l'équipement tout au long de l'année. Mais, à de rares exceptions près, les clubs français ne sont pas propriétaires de leurs stades (contrairement aux clubs de Premier League qui le sont tous), ce qui constitue un frein majeur à leur développement. Si on peut envisager certaines solutions pour lever des capitaux privés dans une optique d'accès à la propriété (naming (5), bourse...), les accords à long terme avec les collectivités propriétaires des équipements (concession de service public, bail emphytéotique) constituent, dans la plupart des cas, une hypothèse plus réaliste pour leur permettre de s'inscrire dans cette logique de diversification.

> **Opter (militier) pour un statut juridique adapté** : en permettant de distribuer des bénéfices et de rémunérer les dirigeants, la SASP a constitué une étape importante dans l'évolution des statuts des clubs vers la société de droit commun. Toutefois, si le maintien de certaines dispositions dérogatoires paraît souhaitable (par exemple, impossibilité pour un même investisseur de détenir des parts dans plusieurs clubs conduits à se rencontrer...), les clubs professionnels auraient certainement besoin, dans leur gestion quotidienne, de quelques degrés de liberté supplémentaires susceptibles d'apporter une sécurité juridique suffisante aux investisseurs (propriété des marques, refonte des relations avec le secteur associatif...), d'où certaines propositions relatives à l'évolution de leur encadrement juridique.

> **L'amélioration de l'assise financière par l'accès à la bourse ?** : certains clubs réclament la possibilité d'accéder à la bourse, proscrite par la Loi française, mais autorisée à l'étranger. A la lumière de l'évolution des cours de la quarantaine de clubs européens cotés, cette perspective semble très loin de constituer la panacée - les marchés ne sont pas réputés apprécier l'incertitude, au cœur de la création de valeur du secteur - mais ne doit pas pour autant être diabolisée. Suivant les objectifs de l'introduction (augmentation de capital, accès à la propriété immobilière, diversification, liquidité des titres...), il convient de s'interroger au cas par cas sur l'opportunité de celle-ci, qui ne pourrait de toutes façons pas concerner plus d'une poignée de clubs français. Par ailleurs, des solutions alternatives comme la titrisation ou le renforcement de l'actionnariat peuvent, dans une certaine mesure, participer au financement des besoins en capital.

> **Maîtriser les coûts salariaux et de transfert** : la conjonction de l'arrêt Bosman et l'augmentation des ressources télévisuelles, ont entraîné les clubs européens dans une spirale inflationniste menaçant leur équilibre financier. Malgré 156% d'augmentation en 6 saisons, la rémunération brute moyenne des joueurs de L1 reste sensiblement inférieure à celle des 4 autres grands championnats (la première place du Calcio qui devance étonnamment

POUR OU CONTRE LA BOURSE ?



- > Diversification des sources de financement permettant un renforcement des fonds propres
- > Apport de ressources permettant le financement des investissements structurels (stades, diversification extra-sportive...)
- > Professionnalisation du secteur (transparence, rationalisation des investissements, management...)
- > Fidélisation des fans et des salariés (?)
- > Mauvaise performance boursière d'ensemble des clubs européens cotés

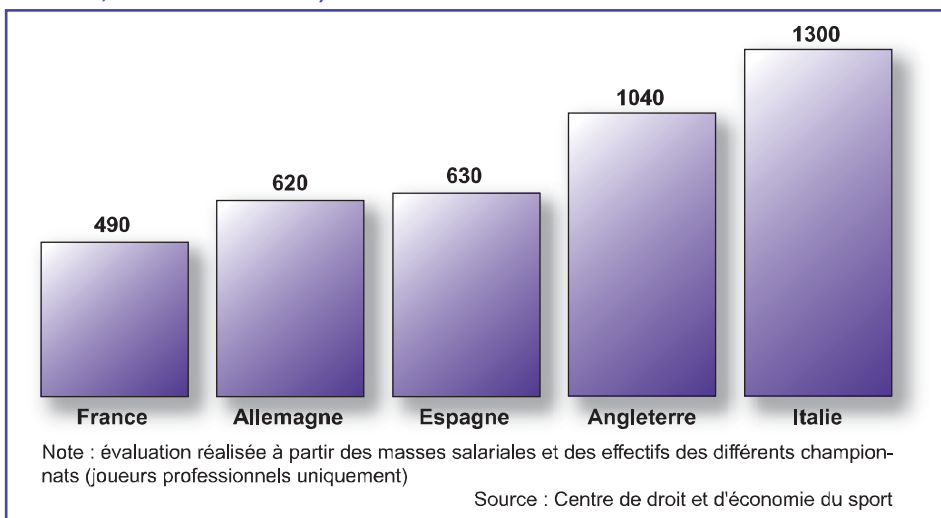


- > Période peu propice (dépression des marchés boursiers qui va peser sur les valorisations)
- > Manque de visibilité du modèle économique (recettes peu diversifiées et fragilisées par les difficultés des télévisions payantes, ratio élevé de masses salariales sur chiffre d'affaires...)
- > Secteur d'activité caractérisé par l'incertitude (aléas sportifs, recettes tirées des transferts)
- > Accroissement des écarts entre clubs cotés et clubs dans l'impossibilité d'accéder à la bourse (accentuation du déséquilibre compétitif)
- > Effet retard des indemnités de transfert attendu lors des prochaines saisons
- > Auprès des gérants de fonds, les clubs souffrent de la concurrence d'autres valeurs jugées plus solides dans le secteur sportif (équipementiers sportifs)
- > Manque de liquidité des titres
- > Manque d'ingrédients spéculatifs autour des titres (pas de possibilité de rachat par un concurrent pour dégager des synergies par exemple)

(4) Le Real entend ainsi rentabiliser sur la durée du contrat - 4 saisons plus une option sur une 5e - une opération dont le coût annuel global est évalué entre 36 et 38 millions d'euros (transferts, frais financiers, salaires chargés, impôts du joueur, assurances et rétrocessions de royalties).

(5) Importé des Etats-Unis où il s'est généralisé, le naming consiste pour un partenaire à donner son nom à un équipement sportif (ou à un événement, un club...). Cette technique de communication devrait ainsi permettre au Bayern de Munich de bénéficier d'un stade flambant neuf en 2005, grâce à un accord avec l'assureur Allianz, qui apportera, sur 15 ans, 92 des 198 millions d'euros nécessaires à sa construction.

ÉVALUATION DE LA REMUNERATION ANNUELLE BRUTE MOYENNE DES JOUEURS PROFESSIONNELS DES PRINCIPAUX CHAMPIONNATS EUROPEENS (SAISON 2000-2001, EN MILLIERS D'EUROS, PRIMES COMPRISES)



la Premier League dans ce classement offre un éclairage intéressant sur ses difficultés actuelles). L'écart, bien supérieur sur des montants nets de charges et d'impôts, handicape plus particulièrement les clubs français sur le premier segment du marché des joueurs, celui des stars. Une prochaine évolution du statut fiscal et social des sportifs professionnels pourrait compenser en partie cette situation par le biais d'une rémunération de leur droit à l'image. D'autres pistes, permettant une meilleure gestion des effectifs sportifs, un accroissement de la variabilité des revenus en fonction des résultats ou des économies de charges sociales, sont explorées, de même que l'hypothèse, peu crédible au plan européen, d'un salary cap. Mais, au delà des habituels lieux communs, il semble surtout que l'essentiel de l'endettement des 5 grands marchés européens provienne du nécessaire amortissement des sommes investies en transferts, et de la difficulté pour les clubs de " déstocker " sans brader leurs actifs, dans un marché dépressif depuis 2 saisons.

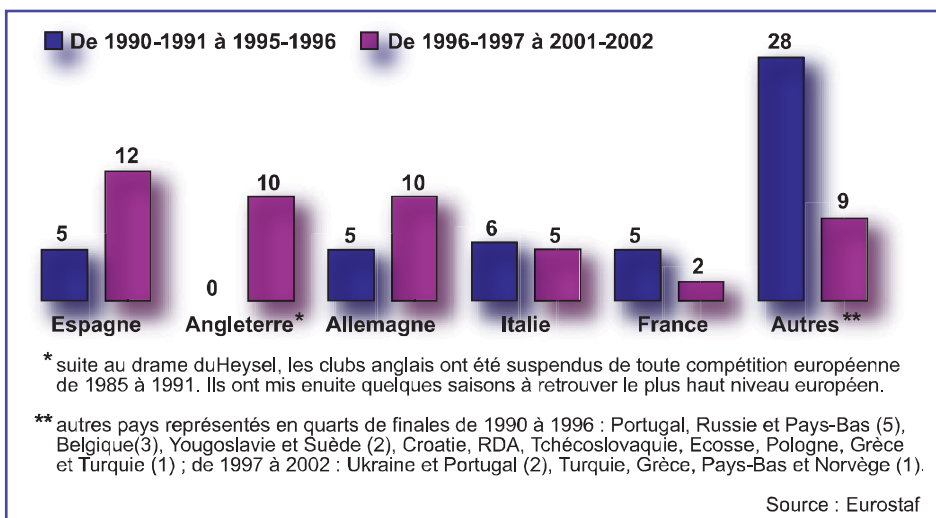
> S'impliquer dans une évolution des compétitions préservant l'intérêt du spectacle et les mécanismes de redistribution : la dérégulation consécutive à l'arrêt Bosman constitue le point de départ de la crise actuelle, qui pourrait encore s'aggraver si le marché européen du football continue à se concentrer sur quelques clubs leaders ne trouvant bientôt plus d'ad-

versaire à leur mesure. L'hypothèse d'une ligue européenne fermée, peu adaptée à l'histoire et à la culture du sport européen (et - chiffres à l'appui - aux attentes d'un public fortement attaché aux compétitions nationales), doit certainement être écartée. Mais, l'exemple des ligues américaines, organisées, malgré une culture profondément libérale, de manière " collectiviste " (centralisation des recettes réparties de manière relativement égalitaire entre les clubs, forte contrainte à la mobilité des joueurs : draft, salary cap...) dans le seul but de dégager du profit, est là pour rappeler toute l'importance de la régulation dans une activité dont la valeur dépend de l'équilibre des compétitions. Les instances

européennes semblent d'ailleurs aujourd'hui avoir pris la mesure de cette " spécificité du sport ", en acceptant certaines entorses au droit commun de la concurrence (6). Mais plutôt que de céder à la dangereuse tentation de lisser l'aléa sportif par la formule de compétition, solution rejetée par les fans comme l'a démontré la perte d'audience de la Ligue des champions, il convient certainement de préserver la solidarité entre clubs par des systèmes de mutualisation des risques financiers inhérents à l'activité, encore à " inventer " pour la plupart. Force est néanmoins de reconnaître la difficulté de réguler un football européen, caractérisé par un système de compétitions emboîtées et des conditions du marché non homogènes : par exemple, la répartition relativement égalitaire des droits télévisuels français, optimale pour l'équilibre des compétitions domestiques, ne convient ainsi pas aux grands clubs qui, déjà handicapés par les distorsions de concurrence, se plaignent de ne plus être compétitifs en Europe. Afin de préserver une nécessaire approche collective, il conviendra certainement de prendre en compte leurs revendications, en déterminant aussi bien au plan national qu'européen des critères équitables de redistribution (7). Sans toutefois oublier que la rentabilité d'un club donné dépend à long terme de la qualité - et donc des moyens financiers - de ses adversaires...

Frédéric BOLOTNY,
Centre de Droit et d'Economie du Sport

LIGUE DES CHAMPIONS (COUPE D'EUROPE DES CLUBS CHAMPIONS) : LES QUARTS DE FINALISTES PAR PAYS AVANT ET APRES L'ARRET BOSMAN



(6) Cf. à titre d'exemple l'accord UEFA-Commission européenne qui avalise la vente centralisée des droits de la Ligue des champions et le commentaire de cette décision par Franck Lagarde dans " Bruxelles admet la centralisation des droits TV par les clubs ", LFP magazine, Octobre 2002

(7) Mais aussi en militant pour une plus grande régulation du marché européen, qui sera nécessairement favorable aux clubs français : mise en place du contrôle de gestion européen, délicate, mais indispensable à terme ; application " sur le terrain " des dispositions de la réforme des transferts destinées à protéger les clubs formateurs, semblant poser problème actuellement.

THIERRY GOUDET : "Le Mans est aussi leader du fair-play"

Après avoir suivi toute sa formation à Laval, l'actuel entraîneur du Mans devient professionnel à l'âge de dix-huit ans. Milieu de terrain, Thierry Goudet évolue successivement à Laval (1978/86), à Brest (1986/88), à Rennes (1988/91), au Havre (1991/93) puis de nouveau à Laval (1993/94). Il passe ensuite ses diplômes d'entraîneur et apprend son nouveau métier à Bonchamp-lès-Laval, petit club mayennais qu'il emmène au plus niveau de la Ligue. En 1997, direction Thouars (National) où il reste trois ans avant de remplacer Marc Westerloppe à la tête du MUC 72 en décembre 2000, en plein milieu de saison. Depuis, un beau scénario a commencé à s'écrire dans la Sarthe et l'équipe du Mans semble bien partie pour accéder à l'élite dès le printemps prochain !

> **Thierry Goudet bonjour, comment a démarré votre histoire avec le ballon rond ?**

> Sous les couleurs du petit club de l'Ernée (Mayenne). Après plusieurs sélections chez les jeunes, j'ai ensuite eu la chance d'intégrer le centre de formation

de Laval. J'y ai effectué toutes mes classes sous les ordres de Bernard Maligorne avant d'intégrer le groupe professionnel grâce à la confiance de Michel Le Milinaire.

sans cesse pour replacer mes partenaires et j'avais déjà la vocation. J'ai passé mes premiers diplômes dès l'âge de 18 ans pour finalement obtenir mon diplôme d'entraîneur professionnel à 35 ans. J'aime la ténacité et j'ai très envie de connaître un

se situe dans la lignée de notre fin de parcours la saison passée. Au printemps dernier, nous avons déjà fini très très fort (NDLR : à l'issue du championnat 2001/2002, Le Mans a terminé à la cinquième place, juste derrière Ajaccio, Strasbourg, Nice et Le Havre, les quatre promus). Cette fois, l'objectif était de se caler le plus vite possible tout en haut du classement. "

> **Sur la ligne de départ de ce championnat de Ligue 2 toujours plus relevé, vous vous attendiez donc à une telle réussite ?**

> Pas forcément à ce niveau-là, mais nous espérions tout de même réaliser un bon démarrage. L'été dernier, nous avons très vite pris conscience de notre potentiel lors des matches amicaux de préparation. Nous savions que le recrutement de joueurs cadres comme Laurent Peyrelade, Philippe Celdran ou encore Fabrice Pancrate allait nous apporter un plus. Autre point fort : nous avons su garder notre ligne de conduite consistant à faire grimper un maximum de jeunes vers le groupe professionnel. De très grande qualité, le centre de formation du Mans travaille depuis six ans et je tenais à ce que cette jeune génération prenne du volume. Parmi les vingt-cinq joueurs de mon effectif, onze sont issus du centre de formation. Cela amène du dynamisme, de la fraîcheur et un bon amalgame avec les plus anciens.

> **De nombreux observateurs vous voient déjà ou presque en Ligue 1. Partagez-vous cette analyse ?**

> Reste seulement à connaître la capacité de mes jeunes joueurs à gérer cette première place si lourde à porter sur la



de Laval. J'y ai effectué toutes mes classes sous les ordres de Bernard Maligorne avant d'intégrer le groupe professionnel grâce à la confiance de Michel Le Milinaire.

> **Avec le recul, quel regard portez-vous sur votre carrière de joueur ?**

> Au bout du compte, j'ai joué 350 matches comme titulaire en D1 et 65 en D2, sans oublier quatre rencontres de Coupe d'Europe. Je ne peux donc qu'être satisfait.

> **Comment s'est opérée la transition vers le métier d'entraîneur ?**

> J'ai toujours voulu devenir entraîneur. Joueur, je pense avoir été un meneur sur le terrain. J'évoluais au milieu, je parlais

jour le très haut niveau. Cela dit, je crois aussi en l'humilité. J'ai débuté ma carrière d'entraîneur dans le monde amateur et je n'oublie pas d'où je viens.

> **Vous semblez fasciné par votre métier...**

> Je me régale à travers la recherche permanente de progression et de qualité pour tenter de trouver la faille chez nos adversaires. J'adore également manager un groupe et vivre avec lui. Enfin, je trouve passionnant de chercher la solution pour amener certains joueurs à franchir un palier supplémentaire, à l'instar de ce qui s'est passé récemment avec Daniel Cousin.

> **Quel regard portez-vous sur la superbe épopée du MUC 72 cette saison ?**

> Notre première moitié de championnat

durée. Je suis optimiste, car ce sont tous de vrais compétiteurs.

> **Quels sont les fondamentaux de la méthode Goudet ?**

> J'effectue un gros travail psychologique sur chaque joueur car j'aime savoir quel homme se cache derrière le joueur. J'essaie de "gratter" un peu la première couche pour essayer de ressentir ce qui se passe dans la tête de certains garçons. Pour le reste, j'aime instaurer une saine convivialité et une grosse envie de travail dans la discipline. Je le dis souvent à mes joueurs, impossible de travailler sans confiance mutuelle. Bien se connaître et s'apprécier mutuellement est incontournable pour réussir un projet collectif. Je prône des relations franches, du dialogue et de la complicité à travers une certaine qualité de jeu.

> **Justement, quelle est votre philosophie sur le plan du jeu ?**

> Il nous réussit plutôt bien, alors je suis resté sur le 4-4-2 mis en place. Avec Peyrelade et Celdran, nous disposons d'une vraie qualité de passe et d'une tenue du ballon encore meilleure. Avec Daniel Cousin, nous avons le meilleur buteur actuel de cette Ligue 2. A partir de là, pas question de rester derrière ! Cela passe par un bon équilibre et la recherche permanente de jeu en triangle via nos deux joueurs excentrés dans les couloirs.

> **Merci de nous présenter votre staff technique...**

> Planification et gestion des entraînements sont effectuées par Alain Pascalou. Arnaud Cormier, second entraîneur-adjoint, s'occupe lui des 18 ans nationaux et de la remise en forme de nos blessés. Sans oublier notre gardien numéro deux, Olivier Pedemas, qui a pris en charge cette année la préparation de tous nos gardiens de but. Au passage, je tiens d'ailleurs à souligner que notre staff technique est libre

de travailler comme il l'entend. Le Mans grandit, franchit des paliers et se professionnalise petit à petit.

> **Quelles sont les valeurs essentielles défendues par votre club ?**

> Nous sommes actuellement en tête du classement du fair-play et je tiens à ce que nous le restions. En matière de fair-play, je suis persuadé que tout part du comportement de l'entraîneur et je tiens à combattre la tricherie car il me semble primordial d'aider les arbitres. Pour commencer, il faudrait impérativement arrêter les contestations incessantes sur une touche, un corner, un coup-franc... Un footballeur professionnel doit également être capable de réfléchir et de s'auto discipliner par rapport à tout ça.

> **Quels sont pour le moment vos meilleurs souvenirs footballistiques ?**

> Comme joueur, la Coupe d'Europe sous le maillot de Laval et la chance d'avoir côtoyé de vrais personnages comme Bernard Maligorne ou Michel Le Millinaire. Comme entraîneur, j'espère naturellement que le plus beau reste à venir...

> **Les plus mauvais ?**

> Une vilaine blessure (deux opérations successives du même genou) et une descente avec le Stade Rennais à l'issue de la saison 1990/91.

> **Votre principal défaut ?**

> J'ai parfois tendance à être trop franc, à trop me livrer. J'accorde vite ma confiance, ce qui peut parfois me jouer de mauvais tours. Je suis sans doute un peu naïf de ce côté-là.

> **Quelle est votre qualité préférée chez un joueur ?**

> Sa franchise. Que ce soit dans la vie de tous les jours ou dans une carrière professionnelle, il y a toujours une justice naturelle.

> **A contrario, ce qui vous insupporte le plus ?**

> On peut être déçu, pas d'accord, mais je ne comprends pas la rancune.

> **Comment avez-vous analysé les récentes performances de notre équipe nationale ?**

> Les Bleus sont en train de refaire surface tranquillement après une petite période difficile. Le groupe s'est plutôt bien reconstruit et semble reparti sur de bonnes bases.



> **Votre plus grande fierté ?**

> Je suis fier d'être là où je me trouve aujourd'hui et je le serai encore plus si, demain, j'évolue une marche plus haut. Cela a toujours été mon objectif personnel, mes vieux copains pourraient vous le confirmer.

> **Thierry Goudet, homme comblé ?**

> Pour l'instant, je suis évidemment très heureux de ma situation. J'ai fêté mes quarante ans il y a quelques jours en étant leader de cette Ligue 2. Pour ma deuxième saison seulement à ce niveau-là, je ne peux qu'être satisfait de ce qui nous arrive aujourd'hui.

> **Comment aimez-vous occuper votre temps libre ?**

> Avant tout auprès de ma famille et de mes amis. J'adore la convivialité autour d'une bonne table. Je suis également un passionné de vin, je me délecte en plongeant dans cet univers.

> **Avant de vous quitter, un dernier message à délivrer ?**

> Respectons-nous toujours un peu plus les uns les autres, y compris au-delà du football.

Propos recueillis par Didier PENEAU et Eric MAZET



CANAL+



Trophée France Soir

LFP-Lanson-France Soir

GIULY (OCTOBRE)



La juste récompense

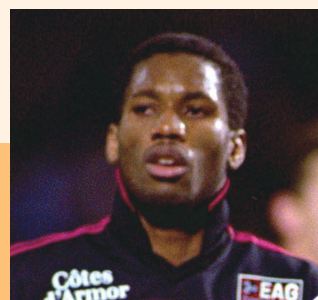
Le capitaine de l'AS Monaco, Ludovic Giuly, a été désigné meilleur joueur du mois d'octobre par le jury de 50 journalistes du Trophée "LFP-LANSON-FRANCE SOIR", avec un total de 53 points. Giuly devance le Parisien Ronaldinho (43 pts) et le Lyonnais Juninho (36 pts).

En grande forme depuis le début de la saison, "Ludo" est sans conteste l'homme-clé de l'AS Monaco actuellement, contribuant au bon classement des Monégasques. Comme un bonheur n'arrive jamais seul, Ludovic Giuly a été appelé par Jacques Santini en équipe de France. Il est entré en fin de match contre la Yougoslavie (3-0) le 20 novembre au Stade de France.

LES 10 PREMIERS D'OCTOBRE :

1. Ludovic Giuly (Monaco)	52 pts
2. Ronaldinho (PSG)	43
3. Juninho (Lyon)	36
4. Martin Cardetti (PSG)	29
5. José Cobos (Nice)	28
6. Vikash Dhorasoo (Lyon)	26
7. Damien Gregorini (Nice)	19
8. Eric Carrière (Lyon)	12
9. Rigobert Song (Lens)	11
10. Everson (Nice)	10

Toujours en avant ! DROGBA (NOVEMBRE)



LES 10 PREMIERS DE NOVEMBRE :

1. Didier Drogba (Guingamp)	67 pts
2. Everson (Nice)	49
3. Shabani Nonda (Monaco)	28
4. Ludovic Giuly (Monaco)	26
5. Mickaël Landreau (Nantes)	21
6. Sylvain Armand (Nantes)	15
7. Florent Malouda (Guingamp)	12
8. Kaba Diawara (Nice)	11
9. Frédéric Da Rocha (Nantes)	10
10. Frédéric Piquionne (Rennes)	9

Il était inconnu en début de saison, sauf par les supporters du Mans, mais l'En Avant Guingamp avait décelé chez ce jeune Ivoirien suffisamment de qualités pour le lancer dans le grand bain de la Ligue 1 et Didier Drogba (6 buts depuis le début de saison) a largement répondu aux attentes du club breton. Il a été désigné meilleur joueur de novembre par le jury du "Trophée LFP-LANSON-FRANCE SOIR", avec un total de 67 points, devançant le Brésilien de Nice, Everson (49) et le Monégasque Shabani Nonda (28).

LFP MAGAZINE est éditée par la Direction Presse et Communication de la Ligue de Football Professionnel - Association Loi de 1901 - Inf@Inf.fr
Siège social : 6, rue Léo-Delibes 75116 Paris
Tél : 01 53 65 38 00
Fax : 01 53 65 38 04

Directeur de la Publication : Jacques Thébaud
jacques.thebaud@Inf.fr
Rédacteur en chef : Guy Mislin
guy.mislin@Inf.fr
Assistante : Anne Bondu
anne.bondu@Inf.fr
Conception et maquette : Stéphanie Alibert
stephanie.alibert@Inf.fr
Comité de rédaction : Jacques Thébaud, Régis Pukan
regis.pukan@Inf.fr, Guy Mislin, Jean-Pierre Hureau, Pascal Pouillot, Charles Talar.
Crédits photos : Agence F.E.P. - Panoramix
Impression : Imprimerie RIVATON
1-3, rue Saint-André 93000 Bobigny

> Toute l'actualité du football professionnel sur :

footpro.fr
site officiel LFP